

REGARDS CROISÉS SUR LA QUALITÉ DE LA LÉGISLATION FISCALE

Atelier II – Qualité de l'application de la législation fiscale

9h00 : Accueil des participants

9h20 : Allocution d'ouverture

Sarah CASSELLA, Professeur - *Le Mans Université*, co-directrice du *Thémis-Um*

09h30 : Propos introductifs

Benjamin RICOU, Maître de conférences - *Le Mans Université*

Matinée sous la présidence de **Lukasz STANKIEWICZ**, Professeur
Université Jean Moulin Lyon III, Directeur du Centre d'Études et de Recherches Financières et Fiscales (Équipe de Droit Public de Lyon)

Après-midi sous la présidence de **Jean-Luc PIERRE**, Professeur
Université Jean Moulin Lyon III

I. Les risques de l'application d'une législation fiscale de mauvaise qualité

09h50 : Face aux défauts de la législation fiscale, quelles stratégies pour le contribuable ou pour l'administration ?

Sophie LAMBERT-WIBER, Maître de conférences - *Université d'Angers*

10h10 : Le regard de l'avocat

Luc Benoit CABANNE, Avocat - *Barreau du Mans*

10h30 : Pause

II. Les risques d'une mauvaise application de la législation fiscale

10h50 : La diffusion de la législation fiscale et de son interprétation

Emilie MOYSAN-JEANNARD, Maître de conférences - *Le Mans Université*

11h10 : L'interprétation juridictionnelle de la loi fiscale

Jean-Luc PIERRE, Professeur - *Université Jean Moulin Lyon III*
Gilles BACHELIER, Conseiller d'État

11h30 : L'interprétation non juridictionnelle de la loi fiscale

Cédric MEURANT, Maître de conférences - *Université Jean Moulin Lyon III*

11h50 : Échanges avec la salle

12h10 : Pause méridienne

III. Quel suivi de l'application de la législation fiscale ?

14h00 : Quel suivi par le Parlement ?

Mathilde HEITZMANN-PATIN, Professeur - *Le Mans Université*

14h20 : Quel suivi par l'administration fiscale ?

Françoise FONT, Directrice départementale des finances publiques - *DDFiP de la Sarthe*

14h40 : Quel suivi par le juge ?

Amaury VAUTERIN, Premier conseiller de tribunal administratif et de cour administrative d'appel - *Tribunal administratif de Nantes*

15h00 : Le contrôle de l'application de la législation fiscale aux investisseurs étrangers par les tribunaux arbitraux internationaux

Philippe BORDACHAR, Doctorant à l'Université Paris-Est Créteil

IV. La qualité de la législation fiscale à l'étranger (2/2)

15h20 : La qualité de la législation fiscale en Suisse

Xavier OBERSON, Avocat, Professeur - *Université de Genève*

15h40 : La qualité de la législation fiscale en Italie

Pasquale PISTONE, Professeur - *Université de Salerne* et *Université économique de Vienne*

16h00 : Échanges avec la salle

16h10 : Pause

V. Rapport de synthèse

16h20 : Ludovic AYRAULT, Professeur - Université Paris I – Panthéon Sorbonne